



*Direction régionale des affaires
culturelles de Bretagne*



*Institut régional du patrimoine
de Bretagne*

Programme régional de formation

**Mai 2010
à avril 2011**

**"Bâti ancien : restauration et
réhabilitation écologiques"**

*Avec le soutien financier du Ministère de la
culture et de la communication - Direction
de l'architecture et du patrimoine*



Restaurer et réhabiliter le bâti ancien, aujourd'hui

La maîtrise des impacts environnementaux est devenue une nécessité qui s'impose progressivement à toutes les activités économiques et pour laquelle le secteur du bâtiment et notamment celui de la restauration/réhabilitation a un rôle essentiel à jouer.

Ce nouveau cycle de formation sur le bâti ancien a donc pour objectif de donner des éléments de connaissance et de compréhension des spécificités constructives du bâti ancien afin d'en faciliter l'analyse, le diagnostic des désordres et le choix de solutions adaptées tout en plaçant chaque intervention dans une optique de développement durable. Cela implique d'adopter une stratégie globale d'intervention et de chercher à concilier une approche patrimoniale et une recherche de solutions conservatrices ou novatrices, durables et économes en énergie.

Présentation générale

Principe

Un programme de trois modules complémentaires, pouvant être suivis dans leur ensemble ou séparément. Priorité sera donnée aux personnes s'inscrivant à l'ensemble du cycle.

Publics concernés

Les architectes et leurs collaborateurs ; les jeunes diplômés ; les architectes, les ingénieurs et les techniciens de la fonction publique territoriale.

Périodicité

Un jour (un vendredi) ou deux jours (jeudi et vendredi) par mois, de mai 2010 à avril 2011.

Durée de l'ensemble du cycle : 15 jours sur un an

Lieux

A Rennes et en Bretagne.

Intervenants

Architectes du patrimoine, architectes, historiens de l'architecture, experts, artisans, maîtres d'ouvrage...

Le calendrier de la formation

Module 1

Le patrimoine et la règle

- | | |
|--|------------|
| <input type="checkbox"/> Introduction sur les notions de bâti ancien et de patrimoine | 7 mai 2010 |
| <input type="checkbox"/> Les contraintes réglementaires : patrimoniales, énergétiques... | |

Module 2

Les systèmes constructifs : analyse, diagnostic, partis d'intervention (restauration, réhabilitation, extension) face aux impératifs patrimoniaux et écologiques

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> La terre | 3 juin 2010 |
| <input type="checkbox"/> Les structures bois et les charpentes | 1 ^{er} et 2 juillet 2010 |
| <input type="checkbox"/> Les maçonneries | 7,8 octobre et 4 novembre |
| <input type="checkbox"/> les sols | 5 novembre 2010 |

Module 3

Second œuvre et performance énergétique

- | | |
|--|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Les menuiseries et les couvertures | 3 décembre 2010 |
| <input type="checkbox"/> Les techniques écologiques d'isolation thermique | 3 au 5 février 2011 |
| <input type="checkbox"/> La conception du système de chauffage et de ventilation | |
| <input type="checkbox"/> Études de cas | 10 et 11 mars 2011 |
| <input type="checkbox"/> Les enduits intérieurs et extérieurs | |
| <input type="checkbox"/> Les peintures et les badigeons | 8 avril 2011 |

Les partenaires

La DRAC - Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne

Service déconcentré en région du ministère de la Culture. L'architecture est sous la tutelle du ministère de la Culture (Direction de l'architecture et du patrimoine) depuis 1996. Promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité fait partie de ses missions prioritaires.

L'IRPa - Institut régional du patrimoine de Bretagne

Organisme créé en 1990, chargé par l'État (culture et environnement) et le Conseil régional de Bretagne d'une mission de sensibilisation, information et formation des acteurs du patrimoine architectural, mobilier, naturel et paysager.

Le CREPA – Centre de ressources professionnel des architectes

Organisme chargé de la formation continue des architectes en région

Les Architectes du patrimoine – Délégation Bretagne

Association regroupant les architectes diplômés de l'École de Chaillot. Développer et promouvoir leurs savoir-faire appliqué aux divers champs du patrimoine, en synergie avec les institutions concernées, font partie de ses statuts.

Tiez Breiz – Maisons et paysages de Bretagne

Association oeuvrant depuis une trentaine d'années pour la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur de l'architecture et des sites ruraux en Bretagne. Forte de ses 900 adhérents, ses actions de sensibilisation à l'habitat ancien, de conseil à la restauration et de transmission des techniques traditionnelles de construction, s'effectuent sur les cinq départements de la Bretagne historique.

Coût pédagogique

Pour l'ensemble du cycle (15 jours)	1 575 €
Pour le module 1 (1 jour)	130 €
Pour le module 2 (7 jours)	910 €
Pour le module 3 (7 jours)	910 €

Dans la mesure des places disponibles, une inscription ponctuelle sur une thématique (un système constructif, améliorer le confort thermique, les enduits...) pourra être envisagée sur la base d'un tarif de 150 € par journée.

Ce tarif n'intègre pas les frais de restauration ou d'hébergement des stagiaires.

Modalités d'inscription

Priorité sera donnée aux personnes s'inscrivant à l'ensemble du cycle.

Le bulletin d'inscription, à renvoyer à l'IRPa, devra être accompagné du règlement de la formule choisie pour être validé. Si vous choisissez le forfait pour l'ensemble du cycle vous pourrez échelonner votre paiement en deux fois : vous nous envoyez ensemble deux chèques l'un de 945 €, l'autre de 630 €. Ils seront encaissés respectivement en mai 2010 pour le premier et en janvier 2011 pour le second.

Toute personne souhaitant participer à une activité de l'IRPa doit adhérer à l'association en versant une cotisation annuelle de **10 €**.

Il n'est pas demandé de cotisation aux agents des services de l'État.

Pour les agents des collectivités locales, l'adhésion est demandée à la structure selon un barème dégressif lié au nombre d'habitants. Elle est valable pour l'ensemble du cycle et pour toute personne appartenant à cette structure, quel que soit le nombre de formations suivies.

Institut régional du patrimoine de Bretagne

25, square de la Rance, 35000 Rennes

Tél : 02 99 79 39 31 – Fax : 02 99 79 71 99

contact@irpa-bretagne.org